

Chapitre 3 : Les inégalités face à la santé

Etude de cas p228/229

Comparaison des infrastructures médicales dans deux pays, la France et le Burkina Faso.

1° Espérance de vie et mortalité infantile :

On répond d'abord aux questions sur le doc 1 p 228 (espérance de vie et mortalité infantile).

On mesure :	France	Burkina Faso
Espérance de vie :	81 ans	53 ans
Mortalité infantile :	3,3 pour mille	85

On mesure l'énorme écart (doc 2) par le manque de :

Médecins

Pharmaciens

Hôpitaux

Le Burkina Faso est un pays très pauvre et ne peut financer un service de santé comme le nôtre.

En effet l'IDH du Burkina est très faible, 0.33 contre 0.85 pour la France.

2° Le parcours de soin (question 4 doc 3)

En France le patient va directement chez le médecin (pas de problème de transport), trouvera rapidement une pharmacie et sera pris en charge par un hôpital en cas de problème grave.

Au Burkina Faso on a recours d'abord à la médecine traditionnelle, le centre de santé est à 8 kilomètres, souvent à pieds (plusieurs heures de marche).

Il ne dispose que de peu de médicaments.

3° Les mésaventures de Ramatoulaye :

L'absence de centre de soin peut entraîner des conséquences dramatiques (doc 4 p 229)

Ramatoulaye doit accoucher au centre de soins à 12 kms de chez elle, malheureusement elle va rencontrer d'importants obstacles :

Déplacement à moto.

Traverser le fleuve, mais le passeur a disparu.

Elle doit donc accoucher, seule sur la rive du fleuve, sans aucune assistance médicale.